

**AUX : Participants agréés  
Responsables des contrats d'options  
Négociateurs d'options  
Directeurs des ventes**

**Le 10 mai 2002**

## **RAJUSTEMENT DE CONTRAT**

**SUNCOR ENERGY INC. (SU)  
2 pour 1 (division d'actions)**

### **DÉTAILS DU PLAN**

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CCCPD) désirent vous informer que le 26 avril 2002, les actionnaires de Suncor Energy Inc. (SU) ont approuvé la division, sur une base deux pour une, des actions ordinaires de Suncor. La subdivision s'effectuera par l'émission le ou vers le 22 mai 2002, aux actionnaires de Suncor inscrits à la fermeture le mercredi 15 mai 2002, d'un certificat pour une action ordinaire additionnelle pour chaque action détenue à la date d'inscription.

### **DÉTAILS DU RAJUSTEMENT DE CONTRAT**

#### **CCCPD - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article B-606, toutes les options sur SU seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** La CCCPD émettra des contrats additionnels à compter de l'ouverture des activités le **lundi 13 mai 2002.**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** SU (inchangé).
- **NOMBRE DE CONTRATS :** 2 SU pour chaque contrat détenu.
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires SU (inchangé).
- **PRIX DE LEVÉE :** Ce rajustement sera fait pour toutes les séries existantes.
- **MULTIPLICATEUR :** 100 (inchangé).
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉES :** À compter du **13 mai 2002**, les limites de positions et de levées passeront de **16 000 à 32 000 contrats.**

La CCCPD n'effectuera pas de rajustements sur les récépissés d'entiercements en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la marge pour toutes leurs positions sont requis d'effectuer des dépôts de récépissés d'entiercements additionnels.

Circulaire no : 065-2002

**Bourse de Montréal Inc. – détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'effet, les ordres «ouverts» pour la classe d'options SU **ne seront pas modifiés** pour refléter la division d'actions et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le lundi 13 mai 2002, Bourse de Montréal Inc. rajustera les prix de levée pour les séries SU comme suit :

<b>Suncor Energy Inc.</b>		
Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée en vigueur lundi le 13 mai 2002	Code des prix de levée
42,50 \$	21,25 \$	S
45,00 \$	22,50 \$	X
47,50 \$	23,75 \$	T
50,00 \$	25,00 \$	E
52,50 \$	26,25 \$	P
55,00\$	27,50 \$	Y
57,50 \$	28,75 \$	Q
60,00 \$	30,00 \$	F
62,50 \$	31,25 \$	R

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CATÉGORIE SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre bureau local de la CCCPD.

Joëlle Saint-Arnault  
Secrétaire générale et directrice des affaires juridiques